MAIRIE
30440 ST ROMAN
DE CODIÈRES
TÉL ET FAX :
04 67 81 30 50

Bulletin communal

Année 2013 N° 72 Septembre

La châtaigne, pain d'hier, fruit de demain.

Dans ce numéro :

Conseil
du 9 juillet 2013

Conseil
du 26 août 2013

Les temps forts
de l'été

Nouvelles des
associations

ST ROMAN DE CODIERES

Editorial

Grande fête champêtre, feu de la Saint-Jean, fanfares, marchés festifs, théâtre, concerts et mariages ont jalonnés l'été 2013, et les familles ont retrouvé le bonheur de se réunir. C'est une bonne partie des temps forts de la riche vie sociale de Saint-Roman, grâce à l'investissement de chacun, chacun à sa manière.
Maintenant, on recentre son énergie sur la chasse et les oignons, le travail quotidien de l'élevage, des multiples professions d'ici, des écoles, des travaux prenants du Conseil : la commune ne ressemble t'elle pas à une ruche pressée de produire le meilleur d'elle-même ?

Tout ça n'empêche pas les moments d'inquiétude, de solitude ni des passages fragiles, mais faisons en sorte qu'ils soient allégés par le partage, pour que l'immense beauté de notre coin de pays se retrouve dans la vie quotidienne.

Adrienne Lautric

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 9 juillet 2013

Le mardi 9 juillet à 20 heures30, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence du maire Luc Villaret.
Étaient présents : Fénétrier Sylvie, Nicole Caillat, Roland Salery, Benoit Boubals, Michel Tasset, Adrienne Lautric, Philippe Pibarot,
Absents excusés : Jean Aigoin de Montredon, Claude Torregrosa qui donne procuration à Roland Salery, Nathalie Sordoillet qui donne procuration à Luc Villaret
Après la lecture du compte rendu du 9 avril dernier, l'ordre du jour est abordé.

Convention ATESAT pour 2013

Le Conseil municipal après en avoir délibéré

- demande à pouvoir bénéficier de l'aide ATESAT pour l'année 2013,
- approuve la convention, autorise le maire à signer la convention. Voté à l'unanimité

Convention de partenariat Site du Pont du Gard :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer la convention d'engagement avec le site du Pont du Gard afin que les habitants de St Roman de Codières puissent bénéficier de l'accès gratuit au Pont du Gard. Voté à l'unanimité

Convention de délégation de compétences transport :

La commune de St Roman de Codières est organisatrice de second rang pour le transport des collégiens et des lycéens. A cet effet le maire est autorisé à signer la convention avec le conseil général du Gard . Voté à l'unanimité

Transport scolaires :

Le conseil général du Gard, a décidé une modification dans le fonctionnement des transports scolaires dans le département jusqu'à présent gratuit.
Concernant les collégiens et les lycéens il sera demandé aux parents une participation de 20€ pour l'année.
En ce qui concerne les maternelles, les communes devront payer 879€ par enfant et par an.
Le recensement pour St Roman est de 3 enfants d'après le Conseil Général. Un point sera fait par la mairie.

On pourrait aussi se tourner vers la communauté de communes, qui a la compétence « petite enfance ». Cela semble très difficile à assurer financièrement pour les communes.
Faut-il demander une participation partielle ou totale aux familles ?
Les parents peuvent-ils mettre en place un covoiturage ?
Le débat reste ouvert.

A ce jour, il semblerait que le conseil général devant la pression des maires aurait abandonné l'idée de faire payer les communes pour les maternelles, la participation de 20€ est maintenue pour le collège et le lycée.

Questions diverses :

- **Pistes DFCI** : C'est le SIVOM qui assure l'entretien des DFCI sur le canton. Le financement est assuré pour les trois prochaines années mais pas au delà.

Il faudra sensibiliser les propriétaires sur les risques d'incendie.

- **Eco Hameau** : Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Constate qu'enfin après deux ans de travaux et de procédures, le projet d'éco hameau au dessus de Bourras est en passe d'être finalisé.

Il réitère son accord avec ce projet et ses modalités de mise en œuvre dont il a parfaite connaissance.

Autorise le maire à déposer un dossier de permis d'aménagement auprès des services de la DDTM, pour le futur éco hameau. Voté à l'unanimité

- **Dossier Sonia Médina Ortega :**

Un recours hiérarchique a été adressé au Préfet par Sonia Médina Ortega.
Un courrier a été adressé au Préfet dénonçant la position administrative du Sous Préfet sur cette demande.

- **Unesco :**

Il nous est proposé de placer des panneaux en bords de route pour signaler l'appartenance des territoires « Causses et Cévennes » au patrimoine mondial de l'Unesco. Le conseil se dit favorable à la pose et à l'achat de ces panneaux.

- **Demande de subvention :**

Clément Richier demande une aide sur un projet de voyage pour apporter du matériel scolaire au Maroc. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 100€ à l'association « Ride 4 Liberty ». Voté à L'unanimité

- **L'école des arts vivants à St Hippolyte du fort**

demande une subvention pour 8 élèves de St Roman fréquentant les cours de musique.
Avant tout engagement, la mairie se renseignera pour avoir des précisions sur les élèves fréquentant les cours.

- **Syndicat du Vidourle :** Une plaquette va être éditée par le syndicat du Vidourle. Il serait bien que la boucle sur la Fage incluant les sources du Vidourle y figure

- **Marché de St Roman :** Une association est en cours de formation.

- **Locations de la Bergerie :** Un point est fait sur les locations de la bergerie.

- **Répartition des sièges au sein de la communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises**

M. le Maire informe le conseil municipal de la lettre du préfet concernant le renouvellement de la composition des conseils communautaires dans la perspective des prochaines élections municipales.
Une réunion sur ce sujet étant programmée à la communauté, une délibération devra être prise par le conseil avant le 30/08/2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 26 août 2013

L'an deux mil treize et le vingt six août à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Saint Roman de Codières dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Villaret, Maire.
Présents : Nathalie Sordoillet, Claude Torregrosa, Jean Aigoin de Montredon, Philippe Pibarot, Nicole Caillat, Sylvie Fenétrier, Michel Tasset
Absents excusés : Benoit Boubals, Adrienne Lautric, Roland Saléry

Renouvellement de la composition du conseil communautaire de la communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises

M. le Maire expose qu'il y a trois mois le Préfet a envoyé aux communautés de communes une proposition pour une répartition différente du nombre de délégués communautaires de celle en vigueur actuellement. Cette proposition prévoit 32 délégués.
Celle-ci devait être soumise aux conseils municipaux des communes pour une décision avant le 31 août ce qui explique la réunion du conseil municipal ce 26 août.
Cette proposition donnait davantage d'importance à la population des communes plutôt qu'aux territoires formant la communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises.
Ganges, Sumène, et St Bauzille de Putois ont voté cette proposition qui leur donne la majorité absolue au conseil communautaire.

Après concertation, sept communes dont notre commune ont fait une autre proposition (proposition n° 2) donnant deux délégués aux « petites communes » pour rééquilibrer.
Mais elles n'auront pas la majorité des voix au conseil communautaire, et ne pourront donc que constituer une majorité de blocage.
Ces sept communes sont : St Martial, Agonès, Montoulieu, St Roman de Codières,
St Julien de la Nef, Moulès et Baucels,et Gorniès.
Philippe Pibarot fait remarquer qu'à terme les communautés de communes vont à coup sûr élargir leurs compétences et que celles des petites communes risquent de s'éteindre aussi bien dans le domaine de la voirie que de l'urbanisme.
Claude Torregrosa propose que les élus se déplacent à la prochaine réunion du conseil communautaire.
En dernier recours c'est le préfet qui statuera.

Délibération :
M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales une nouvelle composition des EPCI à fiscalité propre doit être fixée à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux ;
Cette nouvelle composition est déterminée soit par accord local à la majorité qualifiée des communes membres ou à défaut d'accord à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne en application des III à VI de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales.

- Vu l'article L.5211-6-1 I du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l' article 83 II de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 dite loi RCT
- Vu l' article I de la loi 2012-1-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d' agglomération.

Vu la loi 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires
Considérant que la commune de St Roman de Codières est membre de la Communauté de Communes des Cévennes gangeoises et suménoises
Considérant qu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux, tous les EPCI à fiscalité propre changeront de nombre de conseillers et de répartition des sièges ;
Considérant qu'en cas d'accord local, le nombre total de sièges ne peut excéder de plus de 25% le nombre de sièges qui serait attribué en application de l'article L.5211-6-1 III et IV et que la répartition des sièges tient compte de la population de chaque commune ;
Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuve le nombre et la répartition suivante :

0 à 1000 habitants
2 délégués
1001 à 2000 habitants
4 délégués
2001 à 4000 habitants 6 délégués
4001 à 5000 habitants 8 délégués
Au-delà , 1 délégué supplémentaire par tranche de 1000 habitants

NOM DE LA COMMUNE	POPULATION MUNICIPALE	NOMBRE DE SIEGES
GANGES	4083	8
SUMENE (30)	1614	4
SAINT BAUZILLE DE PUTOIS	1593	4
LAROQUE	1479	4
CAZILHAC	1310	4
MOULES ET BAUCELS	850	2
BRISSAC	618	2
AGONES	241	2
SAINT MARTIAL (30)	198	2
ST ROMAN DE CODIERES	187	2
MONTOULIEU	153	2
SAINT JULIEN DE LA NEF	124	2
GORNIES	112	2
TOTAL	**12 562**	**40**

Classement en zone de répartition des eaux de la commune de St Roman de Codières :

La direction des territoires et de la mer nous informe par un courrier en date du 22/08/2013 que notre commune fait l'objet d'un projet d'arrêté préfectoral de classement en « Zone de répartition des eaux ». Ce classement concerne les eaux superficielles et les nappes d'accompagnement des cours d'eau.
La ZRE est une disposition règlementaire réservée aux bassins versants présentant des déficits quantitatifs chroniques en eau.
En clair, les prélèvements d'eau sont actuellement nettement supérieurs à la ressource disponible et le recours aux restrictions d'usage de l'eau de plus en plus fréquent.
Le classement en ZRE permet entre autres de renforcer le pouvoir du Préfet en matière de police de l'eau.
Les propriétaires de prélèvement existants (forages, seuils, béal, pompage en rivière) et déjà régularisés devront simplement compléter leurs déclarations antérieures.
Les ouvrages anciens et non régularisés auprès du service de police de l'eau devront faire l'objet d'une déclaration ou autorisation.
L'arrêté préfectoral n'est pas encore signé ils restent donc quelques mois pour le faire.
Nous fournirons en mairie les renseignements dont nous aurions connaissance, à votre demande.

Questions diverses :

- **Aménagement extérieur de la bergerie :**

Les abords de de la bergerie vont être aménagés. Dans un premier temps, le terrain sera décaissé en arrondi sur environ 100m², d'ici la fin de l'année par Rémi Duquenne en charge de ces travaux.
L' amphithéâtre naturel est prévu dans 2 ans.

- **Eco Hameau** : Philippe Pibarot et Luc Villaret suivent le dossier avec le géomètre.

- **Location de la bergerie de Trescol**

Nathalie Sordoillet indique qu'elle a reçu des demandes de personnes extérieures pour organiser des réunions à titre gratuit. Suite à ces demandes, les tarifs votés oar le conseil municipal sont toujours d'actualité.

- **Ecole des Arts vivants de St Hippolyte du fort :**

Suite au conseil municipal du 9 juillet 2013, une demande de subvention de 760€ nous a été demandée pour 7 personnes de la commune. L'an dernier le conseil avait voté une aide financière exceptionnelle de 350€. Le Maire contactera l'association pour en savoir plus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40

Transports Edgard

A partir du 1er octobre les transport Edgard vont fonctionner à la demande pour les particuliers. Nous aurons en mairie les informations précises plus tard.

Prochain passage de la caravane de l'animation

Samedi 28/09/2013

Ce qui s'est passé cet été à St Roman

La St Jean

Depuis quelques années, les feux de la St Jean étaient tombés dans les oubliettes. Ce 14 juin 2013 nous nous sommes retrouvés autour d'un feu jeunes et moins jeunes à la bergerie de Trescol. Tels des kangourous, les uns et les autres ont exécutés des sauts acrobatiques ; Fred et Léon nous ont fait une démonstration de jonglage avec des torches enflammées dans une ambiance joviale.
A l'an que ven !

Ce **14 juillet**, les habitants étaient conviés à la mairie pour commémorer la fête nationale. Le maire Luc Villaret a rappelé l'historique de cette date anniversaire de la prise de la Bastille. Il en a profité pour faire un tour d'horizon des projets en cours sur la commune, notamment la filière bois « locale » pour couper court à toute exploitation annoncée venue de la mondialisation (Sté EON). Une réunion publique aura lieu très prochainement pour informer de ce projet ainsi que de l'éventualité de la halle sur la place. Il sera fait un point également sur le projet d'éco hameau qui arrive…..enfin….dans sa phase terminale.

Le mercredi **10 juillet 2013** à 22h à Saint Roman de Codières. dans le cadre de sa saison 2013 en Cévennes Gangeoises et Suménoises, Eurek'Art a présenté le spectacle l'« Hildago des bois de l'extrême centre » par la Du Slip Compagnie. « Un anthologique moment de dérision qui fusionne au fur et à mesure avec une profonde réflexion sur notre humanité ». Le solo clownesque de rue pour adolescents et adultes a fait un franc succès.

Le 7 août, avec Gérard Pierron et son accordéoniste Patrick Jauvain, accompagnés de Bernard Meulien, pour ce « chante vigne, chante vin », c'est une célébration poétique et festive autour du divin breuvage à laquelle nous avons été conviés. Répertoire prestigieux pour une heure et demi d'une cuvée chansons :
Allain Leprest, Gérard de Nerval, Gilbert Lafaille. Nous ne pouvions faire mieux que d'arroser cela avec les artistes jusqu'à une heure…..avancée de la soirée.

Journée amicale au temple de Bourras

Ce dimanche **11 août**, les familles et les amis de St Roman se sont retrouvés, comme tous les ans au Temple de Bourras pour une journée bucolique.
Le culte a été célébré par le pasteur Stefano Mercurio.
Le président du conseil presbytéral Marc Silvain constate :
« Moins de monde cette année mais nous avons perdus quelques anciens et il n'y a pas trop de relève du côté de la jeunesse. En tout cas, les fidèles sont repartis enchantés et ont pris rendez -vous pour les veillées hivernales ».

« Molière et moi » solo de Jean Vincent Brisa

Époustouflante prestation de Jean Vincent Brisa le mardi 20 août à la bergerie. Pendant 1h30, le public, subjugué a vécu au rythme de la vie et de l'œuvre de Molière dans un duo acteur-auteur finement écrit et mis en scène par l'interprète, visiblement inspiré et passionné par le mystère qui a entouré la vie de celui qu'il considère comme son maître. Extraits de pièces et parcours de sa vie amoureuse et sociale à la cour de Louis XIV, amoureux de ses comédies.
Ovation des 80 spectateurs et remerciements de l'artiste pour, dit-il, ce public sans qui il n'existerait pas. La soirée se prolongea en discussions autour d'un verre où Jean Vincent nous indiqua son cheminement pour aboutir à ce spectacle sur la vie et l'œuvre de cet auteur, controversé à l'époque, qui révolutionna la comédie.

TOUS CEVEN-TV

Véronique ROUVEL, cameraman, réalisatrice et fondatrice de Tous-CevenTV, télé locale sur le web s'est déplacée à St Roman de Codières, intéressée par les projets en cours de notre commune et par les initiatives locales tant professionnelles qu'économiques, et sociales…
Deux reportages sont actuellement visibles en indiquant sur le moteur de recherche : you tube st roman de codières reportage tous ceventv. Vous arrivez directement sur la vidéo concernant lesdits projets présentés par Philippe Pibarot, Luc Villaret et les interventions de Gaultier Sordoillet et Christophe Debeire. Pour le deuxième, « du pain au grain », un interview fait auprès de Bertrand Quinet et Séverine Boitard, agriculteurs.

Le Marché

C'est le 5ème été que le marché de producteurs et d'artisans locaux s'installe chaque samedi matin sur la place de St Roman.

Nous sommes ravis de constater que nos efforts en matière de qualité et de communication ont porté leurs fruits , puisque cette année encore la fréquentation a été plus importante.

Les estivants étaient heureux de retrouver certains produits et d'en découvrir de nouveaux.

Aussi après concertation avec le maire, une association a été créée afin que les membres fondateurs du marché aient le pouvoir de décider l'évolution future de cet évènement de l'été, devenu incontournable.

L'association s'appelle tout simplement « Place du marché ». Un règlement intérieur et une charte sont en cours d'élaboration.

Nous tenons à remercier le comité des fêtes, la mairie pour leur soutien logistique. Merci également à toutes les personnes qui font que cet évènement peut avoir lieu.

Marché suite .....

Nous espérons vous avoir fait passé de bons moments de détente et de partage.
Vous souhaitant un bon automne, hiver et printemps et nous disons à l'année prochaine.
L'équipe du marché

Association « temps des pointes »

.mail: temps.2.pointes@orange.fr
site: www.tempsdepointes.com
tél: 06 79 17 64 94

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE «TEMPS DE POINTES»

Le 29 juin dernier ont eu lieu à la salle de danse de la Halle aux Sports de Sumène, les examens de fin d'année organisés par l'association suménoise de danse classique ''Temps de Pointes''. En effet, une année sur deux, l'association a décidé de tester ses élèves, une soixantaine cette année, autant sur le plan technique que théorique, en leur proposant de nouvelles petites épreuves . Chaque niveau devait répondre à un questionnaire sur l'histoire de la danse, l'anatomie et la théorie de la danse classique. Le jury, Nathalie Aubin de l'Opéra de Paris, Isabelle Lecourtois professeur de contemporain et Françoise Terrat élue à Sumène, a vu évoluer ces danseuses en herbe dans différents exercices adaptés à leur niveau et les a entendues répondre à des questions parfois cocasses. Il ne s'agissait pas d'une compétition pour «chercher à être la meilleure», mais bien de l'aboutissement d'une année d'efforts et de concentration pour progresser dans la discipline.
Pour le professeur, Franceline Escudié, organisatrice de ce nouvel événement, il est essentiel que l'élève, par l'apprentissage de la danse classique, puisse parvenir au dépassement d'elle-même. Après sa prestation, chacune recevait du jury un certificat de passage dans la classe supérieure et un porte-clés avec un petit chausson de danse. Le public,150 personnes environ, en encourageant vivement les élèves, a fait de cette matinée un moment très convivial et chaleureux. L'ambiance était vraiment très sympathique, chacun avait apporté quelques délices à partager pour fêter l'aménagement de la salle de danse. Élèves, parents, professeurs et bénévoles remercient la municipalité de Sumène pour leur avoir mis à disposition la salle d'accueil durant toute la saison 2012/2013; cela a permis de promouvoir l'enseignement de la danse classique dans le bassin suménois et gangeois. Le projet pour la saison prochaine est un grand spectacle au Théâtre de l'Albarède en juin 2014.

L'association rappelle aux bénévoles qu'elle aura besoin d'eux pour mener à bien ce projet.

Le comité des fêtes

Cette année, la fête votive s'est déroulée sur deux jours.

Le samedi 20 juillet, Jean Luc Rodriguez avec son dynamisme habituel nous a régalé au rythme de son accordéon. Le groupe Kolossal Finesse a fait participer le public dans leur répertoire de variété française et les Studebakers dans le style, rock des années 60, ont terminé la soirée sur un rythme endiablé au devant de la scène.

Le dimanche 21 juillet, la Berezina, un groupe de 4 jeunes femmes dont une pianiste talentueuse nous a présenté des chansons à texte. Forro Gringo, un groupe de la région, sur une musique traditionnelle du nord-est du Brésil a permis de découvrir ce style dans une ambiance entraînante et joyeuse. La soirée s'est clôturée par Marius, le DJ.

Le bilan financier sur ces deux jours a été positif.

Nous remercions l'équipe des bénévoles enthousiastes toujours présents et la participation active de quelques jeunes pour le service des repas le samedi.

Nous appelons les jeunes à venir nous rejoindre l'année prochaine, faites vos propositions, venez participer aux réunions, nous vous contacterons. Nous avons besoin de vous et vous de nous !

Merci à toutes et à tous pour ce moment partagé et à très bientôt !

Appel à dons

Pour un projet éducatif au Cap Vert, je récupère des manuels scolaires (français, histoire, géographie, anglais) de tous niveaux, même en mauvais état.
Vous pouvez les déposer chez Geneviève Decisier, au Bruguier
04 67 81 33 14, où à la bibliothèque de St Roman, dont elle est l'une des permanentes.
Merci pour votre aide
Camille

Nouvelles de Yaïka Solidaire

Agriculture :

Après une saison de labeur, les pluies ont commencé tardivement et les récoltes ne pourront pas être suffisantes pour subvenir aux besoins des habitants du village.

En concertation avec les villageois, Alphonse NANA, président de l'association Yaïka Song Taaba partenaire de notre association envisage un projet de coopérative. Celle-ci permettrait l'achat de céréales sans plus value pour constituer un stock en cas de production insuffisante évitant la spéculation (exemple : 100 kg de céréales à 30 000 CFA (45 €) sont revendus 45 000 CFA (67,50 €) et pallierait une dépendance financière et alimentaire.

Un tel projet demande à la base une somme de 7 000 € grâce à la solidarité des personnes impliquées depuis des années aux divers projets de notre association ; une somme de 1 000 € va être débloquée immédiatement.

Toute personne désireuse de nous aider peut nous contacter (famille SORDOILLET au 04 67 81 39 23 – Mail : yaikasolidaire@hotmail.fr

Education

- L'école primaire : 400 élèves seront scolarisés à la prochaine rentrée dans 3 établissements au village, 50 % sont pris en charge par notre association (le financement des 50 % découle de la vente de calendriers, de la fête de soutien et du bénéfice de l'artisanat sur le marché de St Roman).

- Parrainage individuel : 25 élèves seront de nouveau scolarisés cette année. Les bons résultats des anciens élèves nous encouragent dans la continuité de cette action.

Fête de soutien

La Fetatito organisée chaque année le 5 juillet, fait apparaître un bénéfice de 426 € par association : Yaîka Solidaire (Burkina Faso) et Damé la Mano (Colombie).
Une nouvelle fête de soutien sera organisée dans le cadre du futur projet de la coopérative

le samedi 12 octobre 2013 à la bergerie de Trescol.

La soirée, sous les couleurs de l'Italie, sera animée par le groupe Canzonieri accompagné d'un repas à l'italienne à 12 € (entrée, plat, dessert), vin non compris ; réservation au **04 67 81 39 23** dans la limite des places disponibles. Un court métrage sera projeté à 18 h sur la vie des habitants au village de Yaïka.

Message d'amitié du beau jeune homme à la lavande

Bonsoir à tous !

La saison des lavandes est terminée, et ce fut cette année encore une très belle saison, sympathique et productive à la fois.
J'adresse un grand merci tout particulier à celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin : cueilleurs tout d'abord, copains accueillants, la mairie de St Roman, les propriétaires de mes sites, et tous ceux qui gravitent autour de cette saison qui jalonne avec bonheur chaque année mon activité.
Et ça a donné quoi les « distills » ?
Eh bien cette année pas de surprise par rapport à l'année dernière : les rendements ont été semblables, avec notamment une lavande aspic de « compet », par contre pénurie sur le lavandin qui avait été en partie cueilli par quelqu'un d'autre '(eh oui, tout le monde ne prend pas la peine de demander l'autorisation au proprio) ».
Bref de bons résultats, dus à une météo printanière humide donc une belle floraison, un stade de récolte idéal, et des cueilleurs hors pair, il faut le dire !
Bonne suite à tous, cueilleurs, vacanciers, paysans etc.… et même pour ceux qui n'ont pas pu me rendre visite cette fois ci, pas de souci, on remet cela l'année prochaine !

Les albums photos de l'exposition sont disponibles en mairie au prix coûtant

de 21€ .

Le chèque est à libellé à l'ordre du Comité des Fêtes.

Nous avons en mairie quelques annuaires 2013, les personnes désireuses d'en posséder un, peuvent venir en récupérer.

Bibliothèque municipale
St Roman de Codières

HORAIRES :

Mercredi	de 16h30 à 18h00
Vendredi	de 16h00 à 18h00
Samedi	de 15h30 à 17h30

Adhésions et prêt gratuits

Émail : biblio.stroman@gmail.com

Mariages de l'été

Le 8 juin 2013
Daniel Assel et Nadège Luyckx

Le 9 août 2013
Jean du Boisberranger et Tatiana Titkina

Pablo et Lucia
Enfants de Bruno et Eva Erat
de Bourras, se sont mariés
le 14 septembre 2013 à l'église
de St Roman
Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur

INVITATION
Nous allons nous retrouver autour du feu avec la châtaigne qui va crépiter au son de la flamme. Saucisses, fromages, accompagneront cet instant.
Rendez vous le samedi 16 novembre 2013 à la bergerie de Trescol
à partir de 19heures